

Assistant de Vie Dépendance – Titre à Finalité Professionnelle – (TFP ADVD)

Le métier d'assistant.e de vie consiste à répondre à une **fragilité, à un état de dépendance**, temporaire ou permanent, dû à l'âge, la maladie, un accident ou un handicap.

Il (elle) apporte une **aide aux personnes dépendantes** dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

L'assistant(e) de vie exerce son activité **au domicile des personnes** qu'il (elle) accompagne.

Objectifs

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention des compétences définies pour exercer le métier d'assistant de vie dépendance selon le référentiel de compétences.

A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- de **gérer leur activité professionnelle** auprès de particuliers employeurs ;
- **prévenir les risques** de leur activité professionnelle au domicile du particulier employeur ;
- **entretenir le domicile et le linge** en appliquant les pratiques éco-responsables ;
- **concevoir un projet d'accompagnement personnalisé** du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- **accompagner aux actes quotidiens** du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- **maintenir du lien social** pour le particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- **organiser les repas** du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de [handicap](#).

Public concerné et pré-requis

Public :

Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement de personnes dépendantes en raison de l'âge ou d'un [handicap](#).

Prérequis :

- Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissibles à l'issue des épreuves de positionnement.
- Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

Votre intervenant

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel.

Notre démarche

L'apport théorique est complété par un stage d'immersion de 105 heures au sein d'une structure d'aide à domicile. IFP ATLANTIQUE aide les apprenants à trouver une structure qui les accueille en s'appuyant sur son réseau.

Moyens techniques

- Salariés en alternance : contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.

Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.

- Demandeurs d'emploi : demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
- Salariés en transition professionnelle : CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
- Compte personnel de formation (CPF) .

Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement, contactez-nous.

Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.

En savoir plus

Pour plus d'information sur :

- **Les débouchés et perspectives d'évolution (rubrique secteur d'activité et type d'emploi) :**
[RNCP37780 – ADVD](#)
- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences) :**
[RNCP37780 – ADVD](#)
- **Les équivalences ou passerelles (rubrique liens avec d'autres certifications professionnelles) :**

[RNCP37780 – ADVD](#)

- **Le taux d'insertion en emploi (rubrique pour plus d'informations) :**

[RNCP37780 – ADVD](#)

Certification

Code RNCP : 37780

Certificateur : Certification & compétences (IPERIA)

Date d'enregistrement de la certification : 19/07/2023

Evaluation

- Évaluation tout au long de la formation sous différentes modalités : mise en situation, test de connaissance, étude de cas...
- Entretien final avec un jury professionnel.

La validation de chaque bloc se fait séparément et se conclut par la présentation d'un dossier de validation devant un jury.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

Aucune session n'a eu lieu en 2023. Les résultats de la prochaine session seront affichés au début de l'année suivant la fin de la formation.

FORMATION INITIALE

Durée : Formation de 504 heures en alternance : 392 heures de formation (dont 14h SST) + 105 heures de stage pratique en structure + 7 heures d'examens.

Tarif : Merci de nous contacter pour toute demande de devis.

perigny

Date(s) :

Du 5 octobre 2026 au 21 janvier 2027

niort

Date(s) :

Du 5 octobre 2026 au 21 janvier 2027

Demande de contact

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 29 janvier 2026 à 16h19

IFP ATLANTIQUE
Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY
05 46 50 52 80
contact@ifpatlantique.fr